



## Cumul cdi et cdd dans une même entreprise

Par **lili**, le **29/03/2008** à **20:28**

Je viens de signer un CDI à mi-temps en tant qu' un infirmière, est ce que je peux cumuler ce contrat avec un CDD dans la même entreprise ( par l' intermédiaire d' avenant). merci d' avance pour votre réponse.